

ARCHÉOLOGIE

SAINT LOUIS : PESTE OU SCORBUT ?

Le roi Saint Louis serait mort de la peste durant la huitième croisade, lors du siège de Tunis, en 1270. Mais Philippe Charlier, paléopathologiste de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, et son équipe soupçonnent une mauvaise traduction du terme de « pestilence » qu'il faut comprendre comme « infection ». Les récits historiques mentionnent en effet des symptômes caractéristiques du scorbut, maladie due à une carence en vitamine C. Pour vérifier leur hypothèse, les chercheurs ont étudié la mâchoire inférieure de Saint Louis, conservée dans le trésor de Notre-Dame-de-Paris. Ils ont confirmé son authenticité et ont révélé des lésions osseuses indicatrices de scorbut. Il semblerait donc que cette maladie ait gravement détérioré l'état de santé du roi, ce qui l'aurait rendu plus vulnérable à une épidémie à laquelle il aurait finalement succombé. ■

I. P.

P. Charlier et al., *J. Stomatol. Oral Maxillofac. Surg.*, en ligne le 8 juin 2019

SANTÉ PUBLIQUE

SANTÉ ET ALIMENTS ULTRATRANSFORMÉS

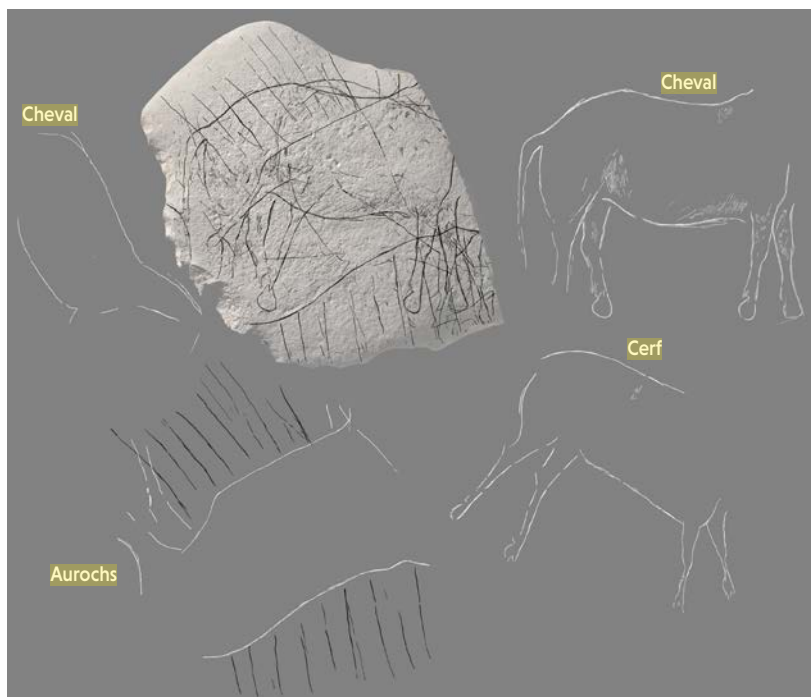
Pour diverses raisons – économiques, sociales, environnementales, médicales... –, mieux vaut éviter de consommer des plats et aliments transformés et préparés industriellement. Leur impact négatif sur la santé, notamment, a été confirmé par plusieurs études scientifiques. La dernière en date, réalisée par une équipe dirigée par Mathilde Touvier, de l'Inserm à Bobigny, s'est intéressée au lien entre consommation d'aliments dits ultratransformés (sodas sucrés ou édulcorés, steaks végétaux avec additifs, saucisses, soupes déshydratées, etc.) et maladies cardiovasculaires. L'étude a porté sur plus de 100 000 participants de la cohorte française NutriNet-Santé, suivis entre 2009 et 2018. Elle montre, sans toutefois prouver le lien de causalité, qu'une augmentation de 10 % de la part des aliments ultratransformés dans le régime alimentaire est associée à une augmentation de 12 % du risque de maladie cardiovasculaire. ■

MAURICE MASHAAL

B. Srour et al., *British Medical Journal*, vol. 365, article l1451, 2019

PRÉHISTOIRE

LA PREMIÈRE BD D'ANGOULÊME



La plaque azilienne découverte à Angoulême porte quatre dessins d'animaux superposés : un cheval, un cerf, un second cheval et un aurochs entouré de rayons.

Au début, la fouille de sauvetage menée par l'Inrap près de la gare ennuyait Jean-François Dauré, le président de la communauté de communes du Grand Angoulême. Aujourd'hui, il avoue que les découvertes qui se sont enchaînées sur ce site majeur – désormais la référence pour la période azilienne (12 000 à 9600 ans avant le présent) ! – l'ont fasciné. La dernière, une petite plaque de 23 centimètres sur 18, datée d'environ 12 000 ans et portant des gravures d'animaux superposées, est une découverte majeure : elle montre que l'art « naturaliste » a persisté pendant l'Azilien, alors que l'on pensait que la représentation réaliste s'était achevée avec le Magdalénien (17 000 à 12 000 avant le présent).

Alors que le chantier devait s'arrêter, l'équipe de Miguel Biard, de l'Inrap, a découvert cette plaque de 450 grammes presque fortuitement dans la strate azilienne. Ce n'est qu'en la lavant avant de lui donner une cote que les chercheurs ont remarqué le dessin d'un cheval, puis un cerf, très réaliste, dessiné sous un angle de 30°, puis un second cheval, plus schématisé, lui aussi décalé de 30°, et finalement, à 180° par rapport au premier cheval, un aurochs au corps entouré de rayons, motif azilien caractéristique. Selon Valérie Feruglio, du laboratoire Pacea, à Pessac, en Gironde, ce n'est pas le tableau final, peu lisible, qui comptait, mais le fait de « poser à un moment donné une représentation sur la pierre », comme si l'artiste avait voulu raconter une histoire, ou du moins illustrer un thème complet. En somme, « Angoulême est la capitale internationale de la bande dessinée depuis l'Azilien ! », résume Jean-François Dauré. De l'histoire dessinée certainement, mais pas tout à fait en bande : pendant l'Azilien, on racontait plutôt les histoires en faisant tourner les pierres à graver... ■

F. S.

Communiqué de l'Inrap du 4 juin 2019, <https://bit.ly/2XpiETJ>